



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 novembre 2021

ÉVALUATIONS NATIONALES DE SEPTEMBRE 2021 EN CP ET CE1 : DES ÉLÈVES QUI ONT DES RÉSULTATS EN HAUSSE SENSIBLE

Depuis 2018, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports organise à chaque rentrée scolaire des évaluations nationales des acquis des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques.

Ces évaluations visent deux objectifs :

- Proposer aux professeurs des repères sûrs et précis sur les acquis des élèves qu'ils accueillent dans leurs classes ; ces éléments viennent compléter leurs propres outils d'évaluation et leur permettent, grâce au bilan individualisé dont ils disposent pour chacun de leurs élèves, d'adapter leur enseignement pour mieux répondre encore aux besoins de leurs élèves, notamment de ceux qui rencontrent des difficultés ;
- Permettre à notre École de disposer d'éléments consolidés susceptibles d'éclairer les effets des politiques éducatives. À ce titre, les évaluations repères ont été particulièrement précieuses pour apprécier les effets de la crise sanitaire sur les apprentissages des élèves et pour y remédier par des actions spécifiques.

L'organisation de ces évaluations s'inscrit dans la priorité absolue donnée depuis 2017 à l'école primaire, où se joue l'acquisition des savoirs fondamentaux, comme l'explique le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports dans cette vidéo (https://youtu.be/rE_AtI5DExo)

Au fil des ans, ces évaluations se sont enrichies des retours d'expérience par les professeurs eux-mêmes et du travail approfondi qu'a conduit la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), épaulée par le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), qui a également apporté son expertise tant sur la conception des exercices que sur l'élaboration de documents d'accompagnement. Solides, précises, ces évaluations constituent un outil très fiable sur lequel les professeurs peuvent appuyer leur réflexion pédagogique. Ainsi en 2021, 55 % des professeurs des écoles déclarent que les évaluations leur ont permis de déceler des difficultés de leurs élèves.

Contact presse

Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9

Les passations des évaluations nationales des élèves en cette rentrée 2021 se sont tenues du 30 août au 10 septembre dans l'académie, pour les classes de CP et CE1. Une nouvelle fois, les professeurs des écoles se sont fortement mobilisés pour les organiser: **le taux de participation atteint en effet plus de 99 % au 18 octobre 2021 en CP-CE1**. Le ministre tient à remercier vivement les professeurs pour leur engagement dans la passation et le suivi de ces évaluations, qui leur permettent, ainsi qu'aux familles, de mieux connaître les compétences acquises, le niveau et les besoins de chaque enfant.

Les professeurs ont déjà reçu les résultats individuels de leurs élèves et peuvent donc les exploiter. Ils disposent cette année d'un nouveau format de présentation à destination des familles, qui permet une vision à la fois plus précise et plus claire des acquis de chaque élève.

Les évaluations de la rentrée 2021 prennent une importance particulière, après celles de la rentrée 2020 consécutives à la période de confinement du printemps 2020. La mobilisation de l'ensemble de l'institution scolaire, des équipes pédagogiques et des familles qui a permis ce rattrapage au bénéfice des enfants est à souligner.

Le niveau des élèves de CP de 2021 est supérieur à celui des élèves de 2020, par exemple en reconnaissance des lettres (la proportion d'élèves maîtrisant ce domaine de manière satisfaisante progresse de 52,4 % en 2020 à 62,6 % en 2021) et en écriture des nombres (progrès de 80,9% à 85,7 %).

Le niveau des élèves de CE1 de 2021 est également supérieur à celui des élèves de 2020, par exemple en lecture de mots à voix haute (la proportion d'élèves maîtrisant ce domaine de manière satisfaisante progresse de 56,8 % en 2020 à 68,4 % en 2021) et pour l'écriture de nombre entiers (progrès de 59,9% à 69,6 %).

Ainsi, les sessions d'évaluation de début d'année en CP et CE1 démontrent une amélioration du niveau des élèves, au-delà des effets ponctuels et profonds de la crise sanitaire.

Cette tendance positive pour le niveau des élèves de primaire, en et hors éducation prioritaire, est le fruit de l'investissement des professeurs et des équipes pédagogiques, dans un contexte de priorité absolue à l'école primaire, avec de nouveaux dispositifs mobilisés pour tous les élèves du primaire et ceux destinés à la réduction des inégalités, notamment le dédoublement des grandes sections, CP et CE1 en éducation prioritaire.

Les détails des résultats des évaluations sont à retrouver sur la note récapitulative de la DEPP: <https://www.education.gouv.fr/priorite-au-primaire-permettre-chaque-eleve-d-acquerir-les-fondamentaux-pour-assurer-sa-reussite-326116>



Contact presse

Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9